

CONSEIL DE QUARTIER DU 24 NOVEMBRE 2014

REPUBLIQUE / LA PELOUSE

Ouverture de la séance par le président du Conseil de Quartier à 19h05 :

Pierre Marie GUENIER
Conseiller Municipal

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER :

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

Un ordre du jour est défini avec des thèmes communs à tous les quartiers et des thèmes particuliers au quartier. Puis un temps est pris pour les questions diverses et l'expression libre.

ORDRE DU JOUR POUR LE QUARTIER :

Désignation d'un secrétaire de séance : Madame DUBROMEL Lucie se propose.

Thème particulier : bilan du Conseil de Quartier de juin 2014.

Thème commun : 43 propositions d'économies pour redresser les finances de Montgeron.

Questions diverses.

I) THEME PARTICULIER :

Bilan du Conseil de Quartier :

Lors du dernier conseil, il avait été demandé si la Pelouse serait « classée ». La réponse est non.

Les problèmes récurrents sont les rassemblements et les déchets.

En ce qui concerne le ramassage des déchets, tout le monde a pu constater une amélioration quant au nettoyage ce qui donne au résultat beaucoup moins de saletés traînant partout.

Pour les rassemblements, il est difficile de trouver une solution si ce n'est une présence policière plus importante et la vidéosurveillance.

Question : peut-on faire interdire le stationnement prolongé avec appareil de musique.

Réponse : les nuisances dues au bruit étant répréhensibles quelle que soit l'heure, il suffit d'appeler le 17. C'est la Police Nationale ou à défaut la police Municipale qui intervient.

Les « toutou-nets » : à présent, les sachets sont également disponibles dans tous les services de la mairie en plus des distributeurs disposés dans les endroits stratégiques.

Question : souvent les distributeurs ne sont pas réapprovisionnés, pourquoi.

Réponse : très rapidement les sacs sont pris par poignées c'est pour cela qu'il a été décidé d'en distribuer dans d'autres lieux.

Tout est une affaire de civisme et il ne peut pas y avoir un policier derrière chaque chien. A partir des beaux jours, une brigade VTT interviendra dans les espaces verts et plus particulièrement sur la pelouse. Ainsi, il y aura plus de réactivité pour verbaliser.

Dans le parc Jean Rostand, les travaux sont pratiquement terminés. Il n'y a plus qu'à faire la mise en eau du bassin.

En ce qui concerne la pelouse, l'égavage a commencé, le gui a été ôté des arbres.

Rue de la Vénérie, côté impair, des barrières ont été posées pour limiter les stationnements.

Proposition de travaux pour 2015

Comme s'est engagé Monsieur le Maire, une rue sera refaite par an et par quartier. Deux rues sont proposées :

Rue Mélanie ou rue du Muguet.

Le choix sera conditionné à la fréquentation des voitures et des piétons, à l'état général de la chaussée et des trottoirs.

Question : quel « style » sera choisi ?

Réponse : si par « style » il est entendu trottoirs ou pas trottoirs, évacuation des eaux par caniveau central ou pas etc., en effet le « style » sera déterminé en fonction de la réalité des priorités de la rue.

Question : peut-on savoir si lors des rénovations de rues, il y aura enfouissement des réseaux ou du moins prévision de fourreaux.

Réponse : il ne sera pas possible de le faire dans toutes les rues cependant cela sera effectué à chaque fois que cela sera réalisable en particulier sur les axes très fréquentés.

En ce qui concerne les stationnements bilatéraux, des habitudes ont été prises avec le temps. En partant du principe qu'il y a consensus et après concertation des riverains, la règle sera dite et les panneaux seront posés en conséquence.

En ce qui concerne les rues étroites, en cas de gêne pour sortir des garages, il faut appeler le 17 pour faire déplacer les véhicules. En tout état de cause, les bandes jaunes qui ne sont plus très visibles vont être repeintes.

Il est rappelé que selon le code de la route, les « bateaux » appartiennent à la voie publique. Normalement, il n'y a pas autorisation de stationner mais s'il posé d'une manière visible la plaque minéralogique du véhicule, il y a tolérance des forces de police.

Dans certaines impasses, il a été matérialisé des interdictions de stationner dans le rond-point. Le nom des impasses n'a pas pu être noté. Le directeur de la Police Municipale ira vérifier l'opportunité de ces interdictions.

Question : qu'en est-il de l'enquête sur le stationnement rue de la Vénerie.

Réponse : le stationnement sera fixe côté gauche.

Question : les candélabres se trouvant positionnés dans ou au-dessus des arbres, que peut-il être fait pour l'éclairage des trottoirs rue de la Vénerie.

Réponse : cette situation sera soumise aux Services Techniques.

Question : comment sont choisies les rues à refaire.

Réponse : une étude collégiale est faite avec Monsieur le Maire, les élus, le Président de Quartier et les services de la ville pour déterminer les urgences. Il est tenu compte des problématiques de stationnement, de qualité de la chaussée, du nombre de passages de véhicules, des possibilités d'enfouissements de réseaux etc... Des propositions sont faites en Conseil de Quartier puis la décision sera prise quant à la rue qui sera refaite.

Question : au sujet des questionnaires sur les « 18 économies », pourquoi a-t'on répondu par courrier aux personnes qui avaient pourtant laissé leur adresse mail.

Réponse de Monsieur le Maire : en effet, les premiers courriers de réponse ont transmis par la poste mais très rapidement les boites mail ont été utilisées.

II) THEME COMMUN

Travaux réalisés depuis le mois de juin dans la ville :

- Travaux du rond-point « Auchan » ; cela a facilité la sortie et l'accès vers la grande surface ainsi que la circulation vers la rue du Repos.
- Travaux du marché Saint Hubert ; installation de portes coulissantes qui isolent du froid extérieur.
- Travaux et rond-point au parking Foch ; cela a fluidifié la circulation dans la descente vers la gare.
- Travaux sur les accès piétons à la gare côté rue du Moulin de Senlis.
- Campagne de marquage au sol.

- Déploiement de la fibre optique

43 propositions d'économies pour redresser les finances de Montgeron

Rappel des mesures déjà mises en place :

| | |
|---|--------------|
| Réduction du train de vie de la Mairie | -127 635€/an |
| Optimisation du fonctionnement des services | -420 980€/an |
| Gestion efficace de la dette | -115 000€/an |
| Renégociation ou regroupements d'achats | -376 485€/an |
| Valorisation des services publics et du patrimoine communal | -119 665€/an |

Propositions d'économies soumises à débat :

Un questionnaire a été distribué à tous les Montgeronnais. A ce jour, 685 documents ont été retournés à la Mairie et ont été dépouillés. Il en ressort les chiffres suivants :

| PROPOSITIONS | FAVORABLE En %tage | DEFAVORABLE En %tage | SANS OPINION En %tage |
|---|-------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| Mobiliser les ATSEM pour les nouveaux rythmes scolaires : 226 971€/an | 79,96 | 11,95 | 8,08 |
| Interrompre l'éclairage public entre minuit et 5h du matin : 91 000€/an | 47,45 | 46,92 | 5,62 |
| Encourager l'organisation des classes de découverte : 40 000€/an | 64,46 | 19,06 | 16,48 |
| Transformer « 1, 2, 3, soleil » en maison des assistantes maternelles pour accueillir 16 bébés à plein temps : 40 000€/an | 81,72 | 13,71 | 4,57 |
| Ne conserver que les activités du RAM à George Sand et redéployer les autres activités dans les quartiers : 67 000€/an | 87,70 | 5,10 | 7,21 |
| Mettre en place une gestion associative de l'épicerie sociale : 44 600€/an | 85,41 | 6,85 | 7,73 |
| Faire passer les repas scolaires de 5 à 4 ingrédients : 36 450€/an | 75,92 | 16,34 | 7,73 |
| Regrouper le carnaval avec d'autres fêtes : 52 462€/an | 75,92 | 17,22 | 6,95 |
| Réduire le coût de la cérémonie des vœux : 40 000€/an | 86,29 | 2,28 | 11,42 |
| Arrêter le salon d'art « Art'ifice : 40 457€ | 74,69 | 22,14 | 3,16 |
| Instaurer des délais d'annulation pour les centres de loisirs : 38 397€/an | 83,83 | 5,10 | 11,07 |
| Mutualiser les fêtes d'école et la kermesse : 15 000€/an | 65,91 | 27,94 | 6,15 |
| Ouvrir les écoles le samedi matin au lieu du mercredi matin dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires : 103 000€ | 72,23 | 27,42 | 0,35 |
| Réorganiser le temps de travail de la cuisine centrale La Roseraie : 62 200€ | 61,16 | 15,64 | 23,2 |

| | | | |
|--|-------|-------|------|
| Ne plus subventionner le meeting d'athlétisme : 28 284€ | 55,89 | 40,42 | 3,69 |
| Fermer les accueils périscolaires à 18h30 au lieu de 19h : 19 886€ | 67,14 | 29,35 | 3,51 |
| Mettre en place le prépaiement pour les factures de restauration scolaire : 35 000€ | 89,81 | 7,73 | 2,46 |
| Non remplacement d'un départ à la retraite sur deux parmi les agents municipaux : 120 000€ la 1 ^{ère} année, 240 000€ la 2 ^{ème} année, 360 000€ la 3 ^{ème} année | 81,37 | 16,17 | 2,46 |

Au sujet du questionnaire, plusieurs personnes s'interrogent sur le taux de participation car 685 questionnaires revenus ne reflètent pas l'opinion générale.

Il est indiqué que d'autres réponses sont depuis parvenues et que l'on frôle maintenant les 1000 réponses ce qui semble un bon retour.

Un participant précise que ce questionnaire ne répond pas aux critères d'un sondage donc que les réponses données ont une valeur toute relative.

Monsieur le Président du Conseil confirme qu'en effet cela ne peut être considéré comme un sondage en tant que tel. A ce titre, les réponses ne seront pas utilisées brutes et seront pondérées. De plus un pourcentage positif très important à une question ne veut pas dire pour autant que cette action sera mise en place. Il s'agissait surtout de lancer des pistes et d'avoir les avis des Montgeronnais.

Plusieurs personnes sont surprises de la question qui concerne les horaires proposés pour les accueils périscolaires et trouvent même choquant que cela ait été proposé. Il est précisé que cette question n'est plus à l'ordre du jour, le nombre d'enfants accueillis étant en réalité plus important que le chiffre communiqué sur le document.

Monsieur le Maire Adjoint à la Politique de la Ville précise que le budget de l'Enfance et de l'Education représentant 50% du budget de la Ville, on ne pouvait se permettre de l'exclure des économies à faire. Des propositions paraissent peut-être choquantes mais il a été demandé à tout le monde de répondre. Si les questionnaires avaient été sectorisés (par exemple les sportifs ou les parents d'élèves) chaque groupe aurait refusé les mesures d'économies par intérêt propre et le questionnaire devenait alors stérile. L'idée principale est de mettre en place une démocratie participative et chacun est libre de répondre ou pas.

Question : qu'en est-il des propositions faites par les Montgeronnais.

Réponse : tout est actuellement dépouillé. Il y a quelques réponses farfelues mais d'autres sont très recevables et seront étudiées pour une éventuelle mise en place.

Question : la réponse au sujet de l'éclairage public est surprenante.

Réponse : en effet, on peut considérer que tout le monde a répondu mais il pourra être trouvé une solution intermédiaire comme par exemple des leds...

Question : le problème de l'éclairage ne peut-il pas être envisagé d'une manière écologique.

Réponse : on n'est pas dans une thématique écologique mais dans une thématique économique mais rien n'est négligé.

Question : les éclairages de Noël vont durer combien de temps.

Réponse : limitation dans le temps, pas au-delà de mi-janvier.

Question : comment vont être exploités les résultats du questionnaire car si l'on fait un sondage, c'est pour s'en servir et appliquer les propositions.

Réponse : les questions sont posées mais cela ne veut pas dire qu'il y aura une mise en application. Cela reste des pistes de réflexion ce n'est pas un référendum.

III) QUESTIONS DIVERSES

Question : la vitesse sur la déviation N6 pourrait-elle être diminuée de 110 à 90, ce qui entrainerait moins de bruit et moins de pollution.

Réponse : c'est une décision préfectorale mais on transmettra.

Question : pouvez-vous faire effacer les tags sur les murs de SUPER U.

Réponse : propriété privée, la mairie ne peut pas intervenir mais peut suggérer que cela soit fait.

La Pelouse

L'élagage a commencé. Le gui a été éradiqué. En 2015, il y aura la remise en état des allées et replantation d'arbres manquants. Différents travaux seront mis en route (réhabilitation des allées transversales, travaux d'accessibilité, réfection du gazon) pour que tout soit réalisé en 2017, année du centenaire de la rétrocession de la Pelouse à la Ville.

En ce qui concerne les nuisances, il est rappelé la création d'une brigade cycliste qui pourra intervenir pour les flagrants délits ; la caméra du lycée va être déplacée pour que la vision soit tournée vers la Pelouse ; un vidéo-opérateur pourra déclencher une intervention immédiate.

Question : les bancs situés en face des rues pourraient-ils être décalés afin d'éviter le stationnement de personnes qui surveillent les allers et venues dans les pavillons (problèmes des cambriolages).

Réponse : pourquoi pas mais cela pourrait être aussi des citoyens vigilants !!!

Question : qu'en est-il du classement de la Pelouse.

Réponse : les contraintes et les coûts sont trop énormes pour envisager la demande de classement. De plus, la pelouse a vocation à rester un lieu public non figé.

Divers

Question : Rue Amélie Evrard, des plots ont été récupérés et stockés dans la résidence. La mairie va-t-elle les récupérer.

Réponse : oui, sera signalé aux services techniques.

Question : pourrait-on revenir au ramassage des encombrants une fois par mois.
Réponse : la commune est liée par un contrat pris par la CASVS jusqu'en janvier 2016.

Au-delà, il est envisagé de revenir à une collecte par trimestre. D'autre part, la déchèterie de Vigneux va être agrandie.

Question : que peut-on faire contre les dépôts sauvages devant chez soi (en l'occurrence ce jour, rue de la Venerie, en face de la Résidence).

Réponse : la meilleure façon est le flagrant délit mais ce n'est pas évident. Dans la mesure du possible, il faut noter les plaques numérogiques et appeler la Police Municipale. En tout état de cause, il faut appeler les services de la mairie qui viendront ramasser ces encombrants.

Question : quand les encombrants sont sur un terrain privé mais visibles de la rue, peut-il être fait quelque chose.

Réponse : oui, constat fait par une patrouille de la Police Municipale puis mise en demeure de nettoyer signifiée au propriétaire.

Question : pourrait-il être créé à proximité de la déchèterie un lieu où il serait possible de déposer les objets qui peuvent encore servir dans l'esprit des dépôts « EMMAÛS »

Réponse : pourquoi pas. L'idée sera soumise à Monsieur le Maire en sa qualité de Président de la Communauté d'Agglomération.

Question : la PM pourrait-elle intervenir rue des Bois et sur le rond-point à l'heure de la sortie des cours car il y a en permanence des voiture mal stationnées oui en double file.

Réponse : avec la vidéo-surveillance, les incivilités vont pouvoir diminuer du fait de la vidéo-verbalisation. D'autre part l'application LAPi (lecture automatiques des plaques d'immatriculation) embarquée dans les bus aide également à la verbalisation.

Question : où vont les sommes récoltées par les PV.

Réponse : à l'état, les communes percevant 5,30€ par PV.

Question : peut-on mieux signaler la circulation limitée à 30 dans la descente de la gare car à cause des incivilités dans la descente, le feu se met au rouge et oblige les automobilistes qui remontent à s'arrêter.

Réponse : on ne peut pas faire sans arrêt des rappels du code de la route.

Question : pourrait-on coordonner tous les feux du marché à l'hôtel de ville quand on roule à 30 car cela éviterait de s'arrêter.

Réponse : si tous les feux sont coordonnés, on s'expose à un problème de sécurité.

En ce qui concerne la vitesse dans les rues de la ville, des tests sont actuellement effectués dans plusieurs endroits avec des radars particuliers pour déterminer la

fréquence des véhicules, leur vitesse ; un constat factuel sera établi et une décision sera prise en ce qui concerne la limitation de vitesse.

Question : rue Louise, quels sont les résultats du questionnaire.

Réponse : il y a juste des panneaux à poser. Cela sera fait très bientôt.

Dernière suggestion : il serait souhaitable que lors du prochain Conseil, la salle soit organisée différemment sans table et avec plus de chaises et plus d'éclairage.
Demande enregistrée.

La séance est levée à 20h35.